

Des bâtiments peu adaptés...

Les internés sont à l'abri des intempéries: c'est le seul confort qu'ils peuvent espérer des bâtiments loués !

L'inventaire de la remise de Mr Tourniaire (112 internés), précise «*une conduite d'eau avec robinet; 6 ouvertures sans fenêtres mais une fenêtre ... sans vitres* » !

Lucien Sampaix écrit « *Nous étions d'abord logés, à 150 hommes , dans ce grand hangar, tassés comme des harengs dans une caque. Maintenant je suis dans une vieille grange humide, sans feu, sans lumière , sans fenêtres ...* **La nuit il fait bien froid.** Arrivé ici en bonne santé, j'espère ne pas en sortir sur un brancard... »



Ci-dessus: le hangar loué à Mr Tourniaire abrite jusqu'à 122 internés. Transformé ensuite en salle de cinéma « l'Eldorado » , puis une superette avant d'être acheté par la Municipalité Vittenet.

Pierre Girardot ajoute: *«On nous habillait avec des vêtements militaires [...], bientôt, il fit très froid et on nous fournit des bottes en caoutchouc **pour travailler dans l'eau de la rivière qui charriait des glaçons.**»*

Le Commandant du CSS: *« Sur les 21 poêles dont nous disposons [pour 380 personnes], 6 ont été confectionnés par les internés ou prêtés par les habitants; 3 ont été prêtés par la Mairie.*

*Les internés sont couchés dans **des lits très rustiques, confectionnés par eux-mêmes, avec du bois coupé dans les taillis** du chantier. Les paillasses ont été fournies par l'Intendance. Chaque lit est muni de 3 couvre-pieds.»*

Le Château est équipé de 3 poêles pour 103 internés; de 5 pour 122 logés dans la remise Tourniaire.

L'infirmerie bénéficie de 4 poêles: un quasi-exploit !

Et la météo d'en rajouter: le mois de janvier 1940 est le plus froid depuis l'année 1838...

Le petit Provençal écrit le 31 décembre *«La Durance et l'Ubaye [sont] chargées de glaçons.*

Où la promiscuité règne :

Le commandant du CSS : *«Je me suis vu dans l'obligation de faire échanger les effets de quelques internés qui **avaient des poux.** Les effets souillés ont été isolés, mais il serait utile qu'une désinfection sérieuse soit pratiquée. »*

Les internés ont confectionné *«dans deux cantonnements un appareil de douche rudimentaire qui leur permet de faire leur toilette. Ces 2 installations [...] des frais supplémentaires que j'ai cru devoir engager.»*

L’Affaire Guitton, Un drame en 4 actes...

Vincent Guitton est un activiste communiste.

Il adhère au PC en 1925, et devient Secrétaire du syndicat unitaire des Cuirs et Peaux de Valence.

Arrêté en 1940 et interné au fort du Paillet à Lyon, puis à Fort Barraux (Dpt 38), à Saint-Sulpice (Dpt 81), il est déporté en Afrique du Nord.

Pour l’heure il est interné au CSS, affecté au groupe 6 dans les conditions d’hébergement connues.

Son épouse dit qu’il est atteint d’une affection pulmonaire.

Une situation qui déclenche une passe d’armes avec l’Administration.



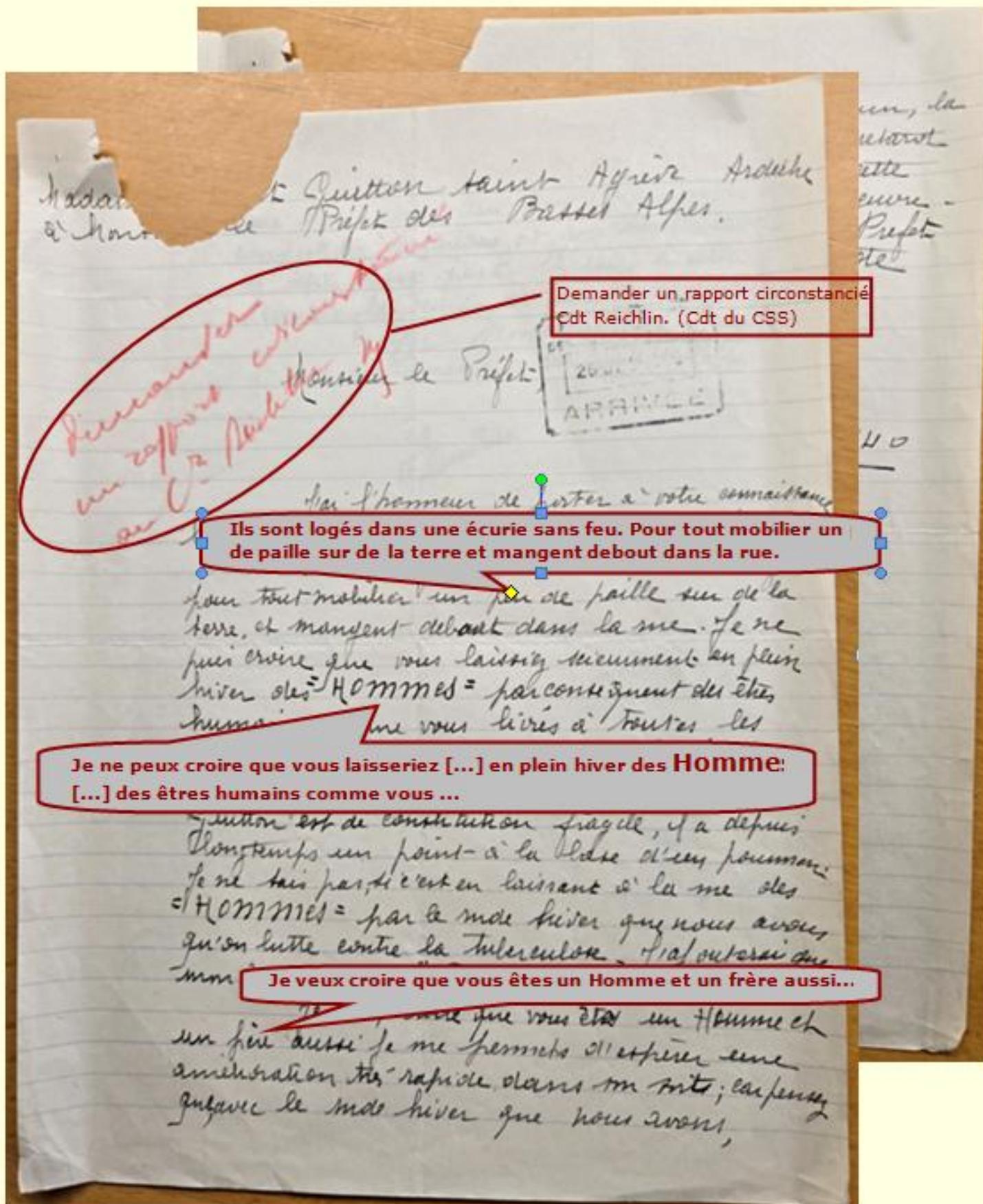
Ci-dessus : La fabrique, autre lieu d’internement prévu par Vichy.

L’ancienne fabrique de papier des frères Martin et Jean Guntz abrite du 22 au 28 octobre 1940 jusqu’à 89 internés. La location n’est pas reconduite.

Probablement parce que trop éloignée du centre ville.

Acte 1: Scène 1. Le cri du cœur ...

Ci-dessous: le 1^{er} courrier de Mme Guilton, épouse de Vincent, interné qui se soucie de sa santé.



Acte 2: Scène 1. Le Préfet interroge ses services...

PRÉFECTURE
DES BASSES-ALPES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CABINET DU PRÉFET

Digne, le 28 JANVIER 1941. 114

Communiqué, avec prière de faire retour, la présente lettre émanant de Mme GUITTON, à Monsieur le Commissaire de Police Commandant le Centre de Séjour Surveillé d'ORAISON, comme suite à son rapport n° 94I/40, du 31 Décembre 1940, en le priant de bien vouloir examiner les doléances de l'intéressée et la possibilité de placer M. GUITTON dans un cantonnement mieux aménagé, en raison de son état de santé actuel.

P. LE PRÉFET :
LE CHEF DE CABINET,

Jt. Mangin

Acte 3, scène 1: La réponse. Le compte n'y est pas ...

Ci-dessous : photomontage. La réponse du Préfet ne satisfait pas Mme Guilton. Qui enfonce le clou...

Madame Vincent Guilton à Saint-Hippolyte Ardeche.
à Monsieur le Préfet des Basses Alpes à Digne.

« répondre et aviser le CSS »

répondre à aviser le CSS

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre lettre du 7-1-41 j'ai l'honneur de vous confirmer la teneur de ma lettre du 24-12-40.

Lors de votre visite au centre d'Oraison, vous n'avez pas visité le centre de séjour dans son entier, ainsi le cantonnement du 6^e groupe vous a pas été montré. Or si vous l'avez pu le visiter vous vous serez rendu compte par vous même de l'authenticité de mes dires.

Quand ces hommes ont pris possession

Il y avait encore des mangeoires à bestiaux [...] Et leur lit se résumait à des branches d'arbres et des paillasses de paille pilée sans sac de couchage ...

Il y avait encore ! Et leur lit se résumait à des branches d'arbres et des paillasses de paille pilée sans sac de couchage. Le local en un mot est insalubre, insalubrité reconnue par le médecin lui-même.

Il a été attention

Le local en un mot est insalubre, insalubrité reconnue par le médecin lui-même.

Vincent Guilton. Je vous salue qu'il a

Acte 3, scène 2. La suite.

Ci-dessous : la page 2 de la lettre de Mme Guillon

gardé très longtemps un point-à-la-base
d'un peu, et qu'il doit prendre des
soins particuliers, et vous croyez que c'est
en le laissant dans un local très
insalubre que vous lui éviterez la maladie?
Et le fait ou vous me le rendez si il entre
dans une phase grave de tuberculose?
Les soins et la responsabilité en incombent
à qui?

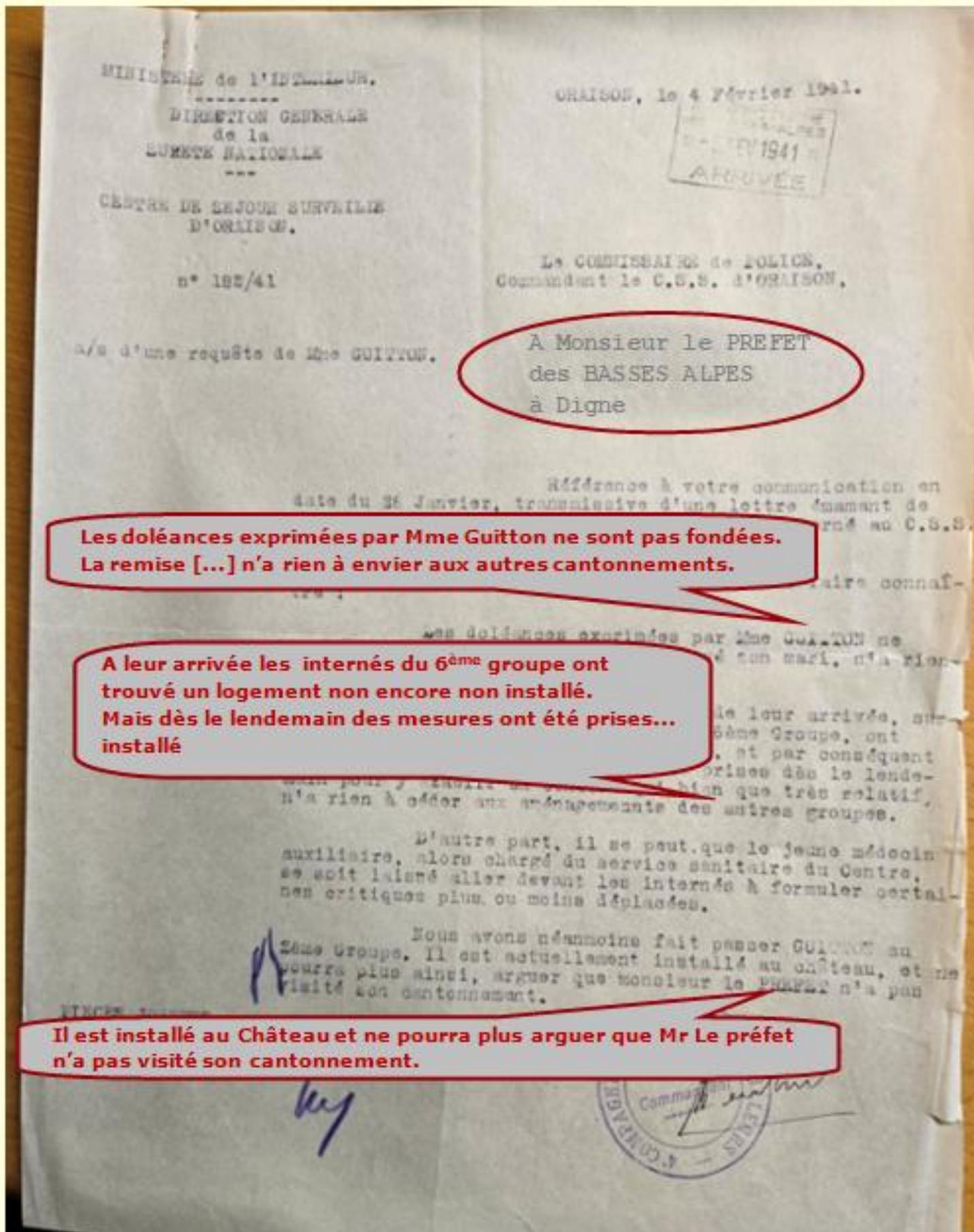
Je me adresse Monsieur le Préfet que
devant mon insistance vous voudriez bien
mettre un terme à cet état de choses,
que vous ignoriez puisqu'on ne vous l'a pas
laissé voir, et donner un logement
bon à mon mari.

Je vous prie Monsieur le
Préfet mes sentiments de parfaite

Guillon

Acte 4 : Le Commandant proteste, mais ...obtempère !

Ci-dessous : La réponse du commandant du CSS qui réfute les arguments de Mme Guillon, mais... qui trouve un meilleur



logement à V. Guitton !